DELIBERATION N°2025-26

Passation d'un marché de travaux
Travaux de restauration de la continuité écologique de la Blaise sur la commune d'Aunay-sous-Crécy

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL SYNDICAL DU 15 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze avril à 15h45, le Comité Syndical du SEBV, régulièrement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

ARRIVE LE :
- 7 MAI 2025
SOUS - PREFECTURE DE DREUX

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 79
Nombre de membres en exercice : 79
Quorum à atteindre en temps normal : (79/2+1) : 40
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 16
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de suffrages exprimés : 18

En l'absence de quorum atteint lors du Comité Syndical du 08/04/2025, selon l'article L.2121-17 du CGCT applicable également aux syndicats, le Comité Syndical, à nouveau convoqué à 3 jours au moins d'intervalle, délibère valablement sans conditions de quorum. Seules les questions à l'ordre du jour de la 1ère réunion sont examinées sans vérification du quorum.

Présents pour le quorum : 16

M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	NOGENT LE ROI
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	CHAUDON
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	PIERRES
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	GARENNES SUR EURE
M.	ALORY Christophe	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	
M.	COURTAT Didier	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M.	MORISOT Jean-Marc	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M.	DUVAL Alain	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	PACY SUR EURE

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Mme De Pidoue déléguée titulaire de CA Pays de Dreux à Mme Paturel
Mme Matringe déléguée titulaire de SNA à M. Alory

Absents excusés : 11

Mme	LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de	Mme DE PIEDOÜE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	LORMAYE
Mme	MEZARD Marie-Laure	Suppléante de	M. BLANCHET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	SAINT-PIAT
Mme	JEZEQUEL Annie	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M.	BERGER Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M.	DUHAMEL Charles	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
M.	RAULIN Didier	Suppléant		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
Mme	LEON PERDON Virginie	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	HECOURT

Également présents (sans voix délibérative) : 1

M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL

Mme Chanfrau est nommée secrétaire de séance.

Exposé du Président :

En 2021, le SBV4R avait repris le suivi d'une étude RCE lancée par le SIVB en 2015 qui visait la restauration de la continuité écologique de la Blaise au droit de l'usine Soufflet Agriculture et du vannage du Miroir, suite à une sollicitation de l'usinier et des propriétaires.

Une étude a donc été lancée en fin d'année 2023 (délibération n°2022-29, marché d'études et de maitrise d'œuvre). Le bureau d'étude Cariçaie avait alors été mandaté. L'étude de phase PRO avait alors fait l'objet d'une validation en COPIL le 10 octobre 2024. Le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau a donc été déposé pour instruction à la DDT d'Eure-et-Loir le 23 décembre 2024. La consultation pour le marché de travaux a donc pu être lancée du 19 février 2025 au 21 mars 2025. L'analyse des offres est actuellement en cours.

Les principales caractéristiques de ce marché de travaux sont :

- **Type :** Marché public de travaux passé selon une procédure adaptée ;
- **Objet :** Travaux de restauration de la continuité écologique de la Blaise sur la commune d'Aunay-sous-Crécy ;
- **Durée d'exécution :** 8 semaines + 1 mois de préparation, durée prévisionnelle : 3 ans ;
- **Lots ou tranches :** Sans objet ;
- **Montant prévisionnel :** 260 000 € HT ;
- **Montage financier :** Ces prestations feront l'objet de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Vu les articles L2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2022-29 du SBV4R relative au lancement et la passation d'un marché de maitrise d'œuvre pour la réalisation d'une étude RCE sur les communes d'Aunay-sous-Crécy et Crécy-Couvé ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024355-0002 du 20 décembre 2024 portant création du Syndicat Mixte Eure Blaise Vesgre (SEBV) par fusion entre le Syndicat Intercommunautaire de la Rivière Eure 2ème section (SIRE 2), le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R). ;

Vu les statuts du syndicat SEBV ;

Considérant le projet de travaux de restauration de la continuité écologique de la rivière Blaise à Aunay-sous-Crécy, validé en COPIL le 10 octobre 2024 ;

Considérant l'intérêt que représente ces travaux pour le fonctionnement écologique et hydraulique de la rivière Blaise et pour le SEBV ;

Après en avoir délibéré à **l'unanimité,** le Comité Syndical décide :

- **D'autoriser le Président** à signer le marché de travaux avec le candidat retenu à l'issue de la consultation pour un montant maximal de 260 000 € HT ;
- **D'autoriser le Président** à régler l'ensemble des frais propres à ce marché et à signer tous les actes administratifs se rapportant aux prestations des présents marchés y compris les avenants et les demandes de subventions relatives au marché auprès de l'AESN et de tout autre organisme susceptible de financer le projet ;
- **D'autoriser le Président** à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre des projets.

Le Président,

Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,

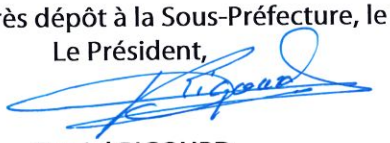

Daniel RIGOURD

SEBV

SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE